

COMMUNE DE LUTRY

PREAVIS MUNICIPAL No 1108/2006

Agrégations à la bourgeoisie de Lutry 2006

Au Conseil communal de Lutry

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le préavis municipal 1094/2005 « Agrégations la bourgeoisie de Lutry – 2^{er} semestre 2005 » comportait un paragraphe vous informant que la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois (LDCV), entrée en vigueur le 1^{er} mai 2005, donne maintenant la compétence pour l'octroi de la bourgeoisie à la Municipalité, sur préavis de la Commission communale des naturalisations et que, dès lors, dit préavis était probablement le dernier à vous être soumis. Il était toutefois précisé que deux cas qui étaient en suspens auprès du Service cantonal de la population à l'époque pourraient encore être traités selon l'ancienne procédure. Cette hypothèse s'est confirmée.

Nous avons donc l'avantage de vous soumettre, ci-après, ces deux candidatures à la bourgeoisie de Lutry.

Conformément à la procédure usuelle, la police municipale a effectué une enquête complète sur leur compte et une délégation de la Municipalité, conjointement avec les membres de la commission du Conseil communal nommée à cet effet, les ont reçues pour s'assurer de leur degré d'intégration et de leurs connaissances des institutions de notre pays. Bien que les rapports de renseignements restent confidentiels pour des raisons de protection de la sphère privée, les membres de la Commission ont pu naturellement en prendre connaissance.

Sur la base des dossiers ainsi constitués, le Département fédéral de justice et police a délivré aux intéressés l'autorisation de naturalisation qui leur permet aujourd'hui de solliciter leur admission à la bourgeoisie de notre Commune.

Considérant que les conditions légales sont remplies, la Municipalité et la Commission vous recommandent ces candidats qui, s'ils sont agréés par votre Conseil, pourront solliciter l'octroi du droit de cité vaudois et par là-même, la nationalité suisse.

Nom, prénom	TONKIN Timothy
Né	le 23 septembre 1981 à Durban, Afrique du Sud
Fils de	Tonkin Richard et de Pamela née Heymans
Nationalité	sud-africaine
Etat civil	célibataire
Confession	sans
Profession	conseiller fiscal
En Suisse dès	le 1 ^{er} septembre 1993
A Lutry	du 1 ^{er} septembre 1995 au 31 juillet 2004
Adresse actuelle	Rte de Curson 1, 1091 Grandvaux
<i>Demande déposée</i>	<i>le 8 avril 2004</i>
<i>Audition</i>	<i>le 23 août 2004</i>

Nom, prénom	TONKIN Samantha
Née	le 30 septembre 1976 à Roodepoort, Afrique du Sud
Fille de	Tonkin Richard et de Pamela née Heymans
Nationalité	sud-africaine
Etat civil	célibataire
Confession	sans
Profession	webeditor
En Suisse dès	le 1 ^{er} septembre 1993
A Lutry	du 1 ^{er} septembre 1995 au 31 juillet 2004
Adresse actuelle	Rte de Curzon 1, 1091 Grandvaux
<i>Demande déposée</i>	<i>le 15 novembre 2003</i>
<i>Audition</i>	<i>le 23 août 2004</i>

Les candidats font bonne impression. Habitant notre pays depuis de nombreuses années, ils sont très bien intégrés et adaptés à nos moeurs, us et coutumes. Les renseignements obtenus sur leur compte auprès de leur entourage sont excellents. Aucun écrit pouvant porter préjudice à leur demande d'agrégation ne figure dans les archives des polices cantonale et municipale.

En conclusion, nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

le Conseil communal de Lutry

- vu le préavis municipal No 1108/2006
- oui le rapport de la commission chargée de son examen

d é c i d e

- sous réserve de l'accomplissement par les intéressés de toutes les formalités légales dans un délai de **trois ans** - d'admettre les personnes étrangères ci-après à la bourgeoisie de la Commune de Lutry :

1. TONKIN Timothy, né le 23 septembre 1981, d'origine sud-africaine ;
2. TONKIN Samantha, née le 30 septembre 1976, d'origine sud-africaine ;

ce conformément à la loi sur le droit de cité vaudois du 28 septembre 2004.

Adopté en séance de Municipalité du 6 novembre 2006.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE LUTRY
Le Syndic Le Secrétaire

W. BLONDEL

D. GALLEY

Conseiller municipal délégué : Monsieur le Syndic